Projet de vie institutionnel

Multi-sites - AcSol - Clair Séjour & Résidence de l'Univers

Maison de repos et soins – Résidence service – centre d'accueil de jour

Avenue Reine Astrid 92, 5000 NAMUR

Site Clair Séjour :

Avenue Reine Astrid 92, 5000 NAMUR

Tél : 081 / 74 90 00

MR / 192.094.069

Site Résidence de l'Univers :

Rue François-Lorge 54, 5020 VEDRIN

Tél : 081 / 21 93 93

MR / 192.094.112

PREMIERE PARTIE : Présentation du projet de vie institutionnel

1. Introduction générale

La **Résidence de l'Univers** et **Clair Séjour** font partie de l'ASBL **Accueil et Solidarité**. **AcSol** est une association qui regroupe **sept institutions** du secteur médico-social dans la province de Namur, créant ainsi un réseau solide et cohérent qui bénéficie de synergies entre les établissements. Cette union permet à chaque institution de tirer parti de l'expérience collective et de l'expertise partagée pour offrir des services de qualité, adaptés aux besoins spécifiques de chaque résident.

Située en plein centre du village de **Vedrin**, la **Résidence de l'Univers** bénéficie d'un cadre de vie paisible tout en étant proche des commodités locales. Le village offre un environnement verdoyant et calme, avec des commerces, des transports publics et des espaces de loisirs, permettant aux résidents de maintenir une vie sociale active.

Nous accueillons principalement des résidents avec un degré de dépendance élevé, disposant de **46 places en Maison de Repos et de Soins (MRS)**. L'établissement propose également **11 places en Maison de Repos et de Soins pour Personnes Âgées (MRPA)**, destinées à des profils avec des degrés de dépendance plus légers, ainsi que **3 places en courts-séjours**, offrant des séjours temporaires pour répit des proches aidants ou en post-opératoire.

En outre, la résidence dispose de **12 appartements "Résidence Services"** attenants, adaptés aux personnes âgées souhaitant conserver leur autonomie tout en ayant la possibilité de solliciter de l'aide en cas d'urgence. Ces appartements offrent un cadre de vie indépendant tout en bénéficiant des services de l'établissement.

En façade avant, sur la Rue François-Lorge, se trouve notre **centre d'accueil de jour** de **15 places**, ouvert de **8h à 18h**, 5 jours sur 7. Ce service offre un répit aux aidants proches, facilite la transition avant une éventuelle institutionnalisation et permet aux résidents de maintenir une vie sociale active.

Située à **Salzinnes**, au cœur de Namur, **Clair Séjour** bénéficie d'un **emplacement central** avec un accès facile aux commerces, services et transports publics. Les espaces verts arborés et les aménagements extérieurs offrent un cadre **paisible et agréable** pour les promenades et les activités en plein air.

Nous accueillons **55 résident·e·s en MRS**, **14 en MRPA**, **10 en courts-séjours**, et dispose de **8 appartements en résidences-services**. L'établissement est conçu pour répondre aux besoins variés des personnes âgées, tout en favorisant **autonomie, sécurité et bien-être**.

2. La construction du projet de vie

Le **projet de vie institutionnelle** a été élaboré de manière **collective et participative**, en impliquant activement les **résidents**, leurs **familles**, ainsi que l'ensemble du personnel et la direction de l'établissement. Nous croyons que cette approche permet de donner un sens à la vie des résidents, en s'appuyant sur leurs désirs, leurs habitudes et leurs besoins spécifiques.

Ce projet est le fruit de nombreuses **consultations** : des **groupes de travail** ont été organisés pour recueillir les avis des résidents, des familles et du personnel. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les attentes et de singulariser le projet de vie. Cela assure également que les décisions prises correspondent aux valeurs et aux besoins de chaque individu, tout en renforçant l'engagement de toute l'équipe à offrir des soins et services adaptés.

Ainsi, le projet de vie est conçu pour être **évolutif**, il sera revu au minimum un fois par an. L'objectif est de garantir une prise en charge qui soit à la fois **respectueuse**, **individualisée** et **dynamique**, pour assurer le bien-être et l'épanouissement du résident tout au long de son séjour.

3. La philosophie de l'établissement

La philosophie des structures repose sur un principe fondamental : **respecter l'autonomie et la dignité** de chaque résident. Nous croyons que chaque individu conserve des **capacités préservées**, et c'est en valorisant ces capacités que nous favorisons leur **intégration** et leur **bien-être** au sein de notre établissement.

3.1 Quelle est notre raison d'agir ? (Notre vision)

Nous souhaitons faire de nos structures, des lieux où les résidents se sentent pleinement intégrés et où leur cadre de vie est constamment adapté à leurs préférences. L'objectif est de favoriser une **participation active** des résidents à la vie de la résidence, tout en veillant à maintenir un équilibre entre leurs besoins de soins et leur autonomie.

Les **familles et proches** jouent un rôle crucial dans cette vision. Ils sont impliqués dès l'entrée. Nous nous devons de faire de ce lien, une force, un partenariat. Elles sont conviées au Conseil des résidents. Nous prenons en considération leurs observations et tentons d'intégrer les remarques dans un processus d'amélioration continue.

3.2 Quels sont nos savoirs-être ? (Nos valeurs)

Les valeurs fondamentales de l'établissement sont les suivantes :

- **Respect** : Nous respectons l'autonomie et les choix des résidents tout au long de leur séjour. Leur projet de vie est élaboré avec eux, en partenariat avec leurs familles.
- **Bienveillance** : Nous agissons avec empathie et respect pour assurer un environnement chaleureux et sécurisant.

- **Autonomie** : Nous favorisons l'autonomie de chaque résident, en lui offrant les moyens de faire ses propres choix et d'être acteur de sa prise en charge.
- **Solidarité** : La collaboration entre les résidents, leurs familles et le personnel est essentielle pour une prise en charge globale et cohérente.
- **Professionnalisme** : Nous nous engageons à offrir des soins de qualité, adaptés aux besoins individuels.
- **Innovation** : Nous restons ouverts à de nouvelles pratiques et idées pour améliorer en permanence la qualité de vie des résidents.

4. L'accueil

L'accueil des résidents est une étape clé pour garantir une transition douce et respectueuse dans leur nouvelle vie au sein de la résidence. Nous mettons en place des actions spécifiques pour **respecter la personnalité** de chaque résident et minimiser le sentiment de rupture.

4.1 La visite des lieux

Une **visite préalable** des lieux est fortement recommandée. Elle permet au futur résident et à sa famille de découvrir l'établissement et ses installations. Cette visite constitue un premier contact rassurant, et offre l'opportunité de poser toutes les questions concernant l'organisation quotidienne. Cette visite est assurée par Justine Kempinaire, responsable administrative de l'institution. Ergothérapeute de formation, elle met à profit son expertise de terrain dans l'accueil et l'orientation des résidents.

Elle prend le temps de présenter le fonctionnement de la résidence, les services disponibles et les règles de vie. Cette rencontre permet de bien cerner les attentes des résidents et de leurs familles, et de répondre aux préoccupations éventuelles.

4.2 Le recueil d'informations

Afin de personnaliser l'accueil, nous demandons à la famille ou au résident de décrire une **journée type** de vie. Cela inclut des détails sur les **habitudes** quotidiennes, comme l'heure du lever, de la sieste, la lecture du journal, les activités préférées, etc. Ces informations sont cruciales pour adapter l'accompagnement et permettre au résident de se sentir rapidement chez lui.

Tout au long du séjour, nous cherchons à valoriser les **aptitudes** et **aspirations** de chaque résident, en prenant en compte ses habitudes et ses préférences. Nous assurons ainsi une prise en charge respectueuse, favorisant l'intégration du résident dans son environnement tout en soutenant son autonomie et son bien-être. Ces notions sont évidemment mise en parallèle aux contraintes institutionnelles. Ne pas le faire, nous mettrait d'emblée en échec.

4.3 Le jour de l'entrée

De préférence, les entrées se déroulent milieu de matinée. Cela permet d'intégrer la personne dans des conditions optimales. La présence de l'ensemble des responsables assure la collecte et la diffusion des informations. Accompagné ou non d'un proche, d'un membre de la famille, le résident est invité à rejoindre son lieu de vie. Un temps de questions/réponses lui est consacrer. Un repas est proposé à la personne accompagnante le jour de l'entrée. Ce moment permet une transition en douceur.

4.3 Les jours suivants

Selon le recueil des habitudes de vie de la personne, l'accompagnement se met en place. Ces premières journées sont importantes pour tisser un lien de confiance avec les équipes et apprivoiser son nouvel environnement de vie.

Nous invitons vivement à considérer la salle à manger comme le lieu de prise de repas. Les liens sociaux s'y font souvent et des moments de partage s'y déroulent plus rapidement que ce que l'on ne le pense. Le nouveau résident est présenté aux autres habitants de manière officielle le vendredi suivant l'entrée lors de l'apéritif hebdomadaire. Ce moment lourd de sens se veut aussi festif que formel.

5. L'organisation du séjour

L'objectif de l'organisation du séjour à la **Résidence de l'Univers** est de créer un environnement qui permette aux résidents de se sentir **chez eux**, en leur offrant un cadre de vie aussi proche que possible de leur cadre familial habituel. Nous favorisons leur **participation active** à la vie communautaire, en leur offrant des occasions d'être impliqués dans les décisions concernant leur quotidien et en leur proposant des activités variées, tant sur le plan **occupationnel**, **relationnel** que **culturel**.

5.1 Participation à la vie communautaire

Les résidents sont encouragés à participer activement à la gestion de leur cadre de vie. Cette démarche se fait notamment à travers des **groupes de travail participatifs** et des **conseils de résidents**. Ces instances permettent aux résidents d'exprimer leurs idées, besoins et suggestions concernant des thématiques clés, telles que les soins, les repas, les animations ou encore les aspects techniques et d'entretien.

Le **Conseil des Résidents** se réunit chaque mois, dont **quatre réunions officielles** permettant une consultation sur les différents aspects de la vie de la maison de repos. Ces consultations sont un véritable outil d'**amélioration continue**, et permettent aux résidents de participer activement à l'élaboration de leur quotidien au sein de la résidence. Les suggestions émises sont prises en compte et peuvent déboucher sur des ajustements pour répondre au mieux aux attentes des résidents.

5.2 Personnalisation de l'espace de vie

Afin de garantir à chaque résident un cadre qui lui ressemble, nous encourageons fortement la personnalisation de leur chambre et de leur **espace de vie**. Les résidents peuvent ainsi apporter des objets personnels, décorer leur chambre à leur goût et créer un environnement familier et confortable. De plus, nous mettons en place des **espaces de réminiscence**, où les résidents peuvent retrouver des éléments qui évoquent leur histoire personnelle, ce qui contribue à maintenir un lien avec leur passé et à stimuler leur mémoire.

5.3 Activités collectives et communautaires

Un planning hebdomadaire des **activités collectives** est affiché dans chaque espace commun de la résidence. Ce planning reprend des **activités phares** comme des jeux de société, des ateliers créatifs, des séances de gymnastique douce, ainsi que des **activités nouvelles** issues des propositions des résidents au **Conseil des Résidents**. Nous cherchons ainsi à enrichir chaque journée et à offrir une variété d'activités en fonction des envies et besoins des résidents.

Les activités sont conçues pour être à la fois **ludiques**, **stimulantes** et **socialisantes**, dans le but de maintenir un lien fort avec l'extérieur et d'encourager l'ouverture de la maison de repos sur son environnement. Nous proposons des **sorties extérieures** : cinéma, bowling, visites culturelles, et bien plus encore. Ces moments permettent aux résidents de s'ouvrir au monde extérieur et de vivre des expériences enrichissantes.

5.4 Collaboration intergénérationnelle et ouverture sur l'extérieur

Nous avons également mis en place une collaboration intergénérationnelle dans le cadre d'un partenariat avec l'association **"L'Ourson enrhumé"**. Cette collaboration permet d'organiser des **stages avec des enfants** âgés de 2,5 à 5,5 ans. Les résidents participent à des **activités communes** avec les enfants, favorisant ainsi des échanges riches et nourrissants entre les générations.

De plus, l'école voisine **La Sitrée** permet l'intégration professionnelle des **étudiants** dans le cadre de leur formation, notamment dans les domaines de la **cuisine**, du **service en salle**, du **nettoyage** et de l'**horticulture**. Cette collaboration renforce le lien entre l'établissement et la communauté locale tout en offrant des opportunités d'apprentissage aux étudiants et d'interaction pour les résidents.

Le **folklore local** est également mis à l'honneur avec la participation du **Comité de Vedrin** et du **CCW**. Des activités culturelles et festives sont organisées régulièrement, permettant aux résidents de maintenir un lien avec la culture locale et de participer activement à la vie de la commune.

5.5 Activités extérieures et récréatives

Chaque mois, des prestataires extérieurs viennent proposer des **activités musicales et récréatives** pour enrichir le quotidien des résidents. Parmi les prestations proposées, on trouve des **accordéonistes**, des **chanteurs**, des **danseurs**, des **magiciens**, et bien d'autres, afin d'offrir des moments de convivialité, de distraction et de plaisir. Ces événements créent une ambiance festive et permettent aux résidents de vivre des expériences artistiques et culturelles variées.

6. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie

À la **Résidence de l'Univers**, notre priorité est de préserver l'**autonomie** des résidents tout en leur offrant des soins de qualité et en garantissant leur **bien-être**, leur **dignité** et leur **qualité de vie**. Pour cela, nous avons mis en place des processus spécifiques pour garantir une prise en charge globale, centrée sur le résident, et assurer la continuité des soins dans toutes les dimensions de son quotidien.

6.1 La réunion pluridisciplinaire : un suivi global et personnalisé

Au cœur de notre démarche, se trouve la **réunion pluridisciplinaire** qui réunit l'ensemble des professionnels impliqués dans la prise en charge du résident, y compris son médecin traitant. Cette réunion permet d'analyser et de comprendre le résident de manière globale sous les aspects **biologiques**, **psychologiques** et **sociaux**.

Lors de ces réunions, **l'histoire de vie** du résident est partagée, ce qui permet à l'équipe de soins de mieux comprendre son parcours et ses besoins spécifiques. La prise en charge est alors adaptée en fonction de son état de santé et de ses souhaits. Cette approche permet également de suivre l'évolution de son état de santé, de discuter des éventuels ajustements à faire et de déterminer les **objectifs de soins mais aussi personnels** qui seront intégrés au projet de vie individualisé du résident.

6.2 Prise en charge de la douleur, des chutes, des escarres et de la dénutrition

Nous avons mis en place des protocoles spécifiques pour assurer une prise en charge optimale des risques liés à la santé des résidents, tels que **son schéma médicamenteux**, les **chutes**, les **escarres** et la **dénutrition**. Ces protocoles sont régulièrement réévalués lors des réunions pluridisciplinaires et font l'objet d'une vigilance constante de la part de notre équipe soignante.

6.3 La continuité des soins et l'individualisation des services

Afin de garantir la **continuité des soins**, nous assurons un suivi constant de chaque résident, avec un respect strict des **protocoles de soins** et des **consignes médicales**. Les informations relatives à la santé et au bien-être des résidents sont systématiquement partagées et mises à jour au sein de l'équipe, afin de pouvoir répondre rapidement à toute situation.

6.4 La dimension nutritionnelle : un accent particulier sur les repas

Les **repas** occupent une place essentielle dans le quotidien des résidents. Non seulement ils sont un moment de convivialité et de partage, mais ils participent également au maintien de la **santé** et de la **dignité** des résidents. C'est pourquoi nous mettons un accent particulier sur la **qualité des repas** et sur la personnalisation des services.

Le petit déjeuner est **individualisé** chaque jour, selon les **envies et les volontés** des résidents.

À la *Résidence de l'Univers*, tous les mercredis, nous proposons un **petit déjeuner "continental"** en salle à manger, afin d'apporter une touche de convivialité et de variété. Le **show cooking** est organisé pour permettre aux résidents de découvrir et de participer à la préparation de **omelettes**, **crêpes**, **pains perdus**, tout en profitant d'un buffet sucré/salé traditionnel.

À *Clair Séjour*, est proposé 1x/mois, un petit-déjeuner où le résident convie sa famille ou proche à partager ce moment. À cette occasion également, le show cooking est au rendez-vous.

Les **repas chauds** sont préparés sur place par l'équipe de cuisine sous la responsabilité des Chefs de Cuisine, Giuseppe Arena (CS) et Olivier Coquette (CS). En lien avec les conseils de notre **diététicienne**, Juliette Lohisse, et de notre partenaire **Culinoa**, les menus sont élaborés en fonction des besoins nutritionnels des résidents et peuvent être adaptés pour répondre à des régimes spécifiques.

6.5 Un cadre adapté aux besoins spécifiques

La **"table d'hôte"** (RU) et la « **Rotonde du 3ième »** (CS) sont de lieux réservés aux résidents qui nécessitent un environnement plus adapté à leurs besoins. Ce service est particulièrement destiné aux résidents ayant besoin d'une **assistance alimentaire accrue**. Le personnel est spécialement formé pour offrir un soutien pendant les repas, en veillant à ce que chaque résident puisse manger dans un cadre confortable et sécuritaire. Ces lieux permettent ainsi de répondre aux besoins individuels de chaque résident tout en préservant leur dignité.

L'environnement des repas est essentiel pour faire de ce moment un instant de plaisir. Ainsi, de nombreuses améliorations ont été mises en place ces dernières années, sur propositions des résidents ou des travailleurs (décoration, service, ambiance…).

Le repas thématique mensuel est aussi fortement apprécié tout comme les sorties gourmandes, les festivités avec les familles, ou les animations culinaires. Ces moments sont l'occasion de proposer des saveurs et une ambiance hors de l'ordinaire.

7. L'organisation du travail d'équipe

Dans nos maisons, le travail d'équipe constitue un levier fondamental pour garantir la qualité des soins et de l'accompagnement. Notre organisation repose sur une dynamique collaborative, transversale et bienveillante, qui valorise la complémentarité des rôles et des compétences de chacun. L'objectif est d'assurer une prise en charge cohérente, fluide et centrée sur les besoins de chaque résident.

7.1 Une équipe pluridisciplinaire mobilisée autour du résident

Le cœur de notre organisation repose sur une **équipe pluridisciplinaire** composée de professionnels aux profils variés :

7.1.1 L'équipe Nursing :

À la Résidence de l'Univers, sous la responsabilité de Anne Serverius, Coordinatrice de soins et d'Anne-Françoise SKA et Elise COQUETTE, infirmières en chef.

À Clair Séjour, sous la responsabilité de Marie-Eve GIUSTI, Coordinatrice de soins et de Céline PICHON et de Silvia STOENESCU, infirmières en chef.

Les **coordinatrice de soins** supervisent l'ensemble de l'organisation des soins au sein de la résidence. Elle est responsable de :

- La **coordination des plannings** des équipes soignantes,
- Le **suivi de la qualité** des prestations de soins,
- La **mise en œuvre des procédures** et protocoles en lien avec les exigences légales et les bonnes pratiques professionnelles,
- Le **soutien opérationnel** des équipes sur le terrain,
- La **participation active aux réunions pluridisciplinaires**.

Elles veillent à l'harmonisation des pratiques entre les secteurs et à la fluidité de la communication entre les différents professionnels.

Les infirmières en chef : gestion sectorisée et proximité opérationnelle

Par maison, les deux **infirmières en chef** encadrent chacune un **secteur**, assurant ainsi une gestion de proximité, réactive et personnalisée. Leur rôle est de :

- Superviser le fonctionnement quotidien de leur secteur,
- Encadrer et soutenir les aides-soignants et les aides-logistiques,
- Organiser les soins en lien avec les besoins spécifiques des résidents de leur secteur,
- Veiller à l'application des protocoles et à la bonne communication avec les autres services,
- Contribuer à la dynamique d'équipe et à l'amélioration continue de la qualité.

Elles assurent un **lien de terrain fort**, facilitant la coordination des soins et la transmission d'informations précises et actualisées.

- Infirmier·ère·s,
- Aides-soignant·e·s,

7.1.2 L'équipe paramédicale :

À la Résidence de l'Univers, sous la responsabilité d'Elodie DUERINCKX, Responsable paramédicale et kinésithérapeute.

À Clair Séjour, sous la responsabilité d'Estelle DAMANET, Responsable paramédicale et Ergothérapeute.

Les **responsables paramédicales** sont chargées de la coordination des **équipes paramédicales** (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, diététicienne, etc.), de l'**animation** ainsi que du **centre d'accueil de jour** à la Résidence de l'Univers.

Elle joue un rôle-clé dans :

- La gestion des activités de rééducation, de stimulation et d'accompagnement psychosocial,
- La coordination des interventions des professionnels paramédicaux en lien avec les projets de vie individualisés,
- L'organisation et le développement des animations collectives,
- Le pilotage des projets intergénérationnels et des partenariats culturels,
- La dynamique du centre de jour, en lien avec les familles et les intervenants extérieurs.

Elle veille à offrir un **accompagnement global**, alliant bien-être, autonomie et maintien des capacités.

- Kinésithérapeutes,
- Ergothérapeute,
- Animatrices,
- Diététicienne,

7.1.3 L'équipe entretien :

Sur les deux sites, sous la responsabilité de Julie BODART, Responsable entretien.

- Techniciennes de surface et buanderie

7.1.4 L'équipe technique :

Sur les deux sites, sous la responsabilité d'Olivier CELLIERE, Responsable technique.

- Techniciens polyvalents

7.1.5 L'équipe de cuisine :

À la Résidence de l'Univers, sous la responsabilité d'Olivier COQUETTE, Chef de cuisine.

À Clair Séjour, sous la responsabilité de Giuseppe ARENA, Chef de cuisine.

- Aides-logistiques,
- Aide-cuisiniers/Commis
- Aide-cuisines

7.1.6 Le pôle administratif et comptable ainsi que l'accueil est géré par :

* Mme KEMPINAIRE Justine à la Résidence de l'Univers

* Mme REMY Marie, assistante sociale et M. DELNESTE Quentin – administratif et comptable au Clair Séjour.

7.1.6 Le médecin coordinateur et conseiller :

* Dc VERHELST Dorian

7.1.7 La direction, assurée par Monsieur Michaël PESTIAUX

Chaque membre de l'équipe contribue activement à l'accompagnement global des résidents, en apportant ses compétences spécifiques tout en partageant une vision commune du bien-être de la personne âgée.

7.2 Une communication structurée et continue

La communication entre les membres de l'équipe est essentielle pour garantir la continuité des soins et l'adaptation permanente aux besoins des résidents. Pour cela, nous avons mis en place :

- Des **briefings quotidiens** pour assurer le passage des consignes entre les équipes du matin, après-midi et nuit,
- Des **réunions d'équipe régulières** par service (soins, animation, hôtellerie, etc.),
- Des **réunions pluridisciplinaires hebdomadaires** autour de situations spécifiques, en lien avec le projet de vie du résident,
- Un **système de transmission informatisé**, garantissant un suivi rigoureux et un accès rapide aux informations pertinentes.

Ces temps d'échange formels et informels favorisent une collaboration efficace et renforcent la cohésion entre les professionnels.

7.3 Des pratiques de travail basées sur le respect et l'écoute

La qualité du climat de travail repose sur une **culture de respect, d'écoute et de reconnaissance**. Chacun est encouragé à exprimer ses idées, à faire remonter les difficultés et à proposer des pistes d'amélioration.

Nous veillons à :

- Offrir des espaces d'expression (groupes de parole, supervisions),
- Favoriser la résolution de conflits par le dialogue,
- Soutenir le développement personnel et professionnel de chacun.

L'équipe est régulièrement sensibilisée à l'importance de la **posture professionnelle** : bienveillance, confidentialité, disponibilité et esprit d'équipe.

7.4 Une formation continue et une évolution des compétences

Conscients que les besoins des résidents évoluent et que les pratiques professionnelles doivent s'adapter, nous accordons une grande importance à la **formation continue**. Le plan de formation annuel intègre :

- Des formations obligatoires (soins palliatifs, hygiène, sécurité, manutention, etc.),
- Des modules spécifiques selon les profils de résidents (démences, troubles du comportement, soins relationnels...),
- Des formations en lien avec le projet institutionnel (communication, bientraitance, travail d'équipe...).

Cette dynamique permet de maintenir un haut niveau de qualité dans les prestations, tout en favorisant l'épanouissement professionnel des équipes.

7.5 Les réunions pluridisciplinaires : un socle pour un accompagnement individualisé

Dans nos maisons, les **réunions pluridisciplinaires** sont au cœur de notre approche centrée sur la personne. Elles permettent de garantir un accompagnement global, cohérent et personnalisé, dans le respect des besoins, des souhaits et de l'autonomie du résident.

Ces réunions rassemblent l'ensemble des intervenants impliqués dans l'accompagnement : l'équipe soignante, les professionnels paramédicaux (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue, animateur, etc.), la direction si nécessaire, **le médecin traitant**[1], ainsi que **le résident lui-même**, acteur central de son projet de vie. Lorsque c'est pertinent, la famille ou un proche référent peut également être présent.

Une démarche structurée autour d'un outil d'analyse global.

Nous avons conçu un **outil d'analyse multidimensionnelle**, permettant une évaluation complète de la personne âgée dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales, cognitives et affectives. Cet outil constitue la base de réflexion de l'équipe.

Lors de la réunion :

- Chaque intervenant partage ses **constats et observations** concernant l'état du résident et son vécu au quotidien.
- Ensemble, l'équipe identifie les **besoins altérés**, et dégage les **besoins prioritaires** à travailler en lien avec le résident.
- Des **objectifs concrets** sont formulés, ainsi que des **actions ciblées** à mettre en œuvre dans une dynamique d'amélioration continue.

Participation active du résident et de son médecin

En fonction de ses capacités et de sa volonté, le **résident est présent** lors de cette réunion : il participe activement aux échanges, peut exprimer ses ressentis, ses préférences, ses limites, et valider les objectifs proposés. Cette démarche vise à garantir que les décisions prises soient en accord avec **ses valeurs, son rythme de vie et ses projets**.

Le médecin traitant[2], en tant que professionnel de référence, joue un rôle clé dans la coordination médicale et dans l'adaptation du plan de soins. Sa présence lors de la réunion permet d'assurer la cohérence entre les actions proposées et la réalité clinique

Un processus évolutif et réévalué régulièrement

Les réunions pluridisciplinaires sont planifiées à des moments-clés : à l'entrée dans l'institution, à échéance régulière, ou lors de tout changement significatif dans l'état de santé ou la situation du résident.

[1] À la résidence de l'Univers
[2] À la Résidence de l'Univers

Chaque projet individualisé est ainsi **vivant, évolutif et co-construit**, garantissant un accompagnement toujours aligné avec l'évolution des besoins, des capacités et des souhaits du résident.

7.6 La prise en charge des résidents atteints de troubles cognitifs

Les maisons fonctionnent en mixité des profils, les résidents présentant des troubles cognitifs cohabitent avec d'autres personnes aux besoins variés. Cette organisation favorise un cadre de vie plus riche et socialement stimulant, mais elle requiert une vigilance accrue pour assurer la sécurité, le bien-être et l'intégration harmonieuse de chacun.

7.6.1 Une approche individualisée dans un environnement mixte

La cohabitation de profils différents permet d'éviter l'isolement des personnes atteintes de troubles cognitifs, tout en stimulant les interactions sociales. Cependant, cette mixité exige une évaluation fine des capacités, des besoins spécifiques et des vulnérabilités de chaque résident. L'objectif est d'adapter les activités, les routines et l'environnement afin de favoriser l'inclusion sans générer de surcharge sensorielle ou émotionnelle.

7.6.2 Un projet de vie individualisé

Pour chaque résident concerné par des troubles cognitifs, un projet de vie individualisé est systématiquement élaboré. Il tient compte de son histoire personnelle, de ses habitudes de vie, de ses capacités préservées et de ses besoins particuliers. Ce projet sert de fil conducteur à l'ensemble des interventions quotidiennes, garantit la cohérence des soins et permet d'ajuster la prise en charge en fonction de l'évolution de la situation.

7.6.3 Le rôle du référent pour la démence

Chaque site bénéficie de la présence d'un référent démence à mi-temps. Véritable ressource spécialisée, il :

- analyse les situations complexes et propose des stratégies adaptées,
- soutient et forme les équipes,
- accompagne les familles dans la compréhension des troubles,
- coordonne les projets individualisés,
- met en place et supervise les approches non pharmacologiques.

Ce rôle pivot assure une expertise solide au sein d'un environnement généraliste.

7.6.4 Communication adaptée

La communication occupe une place essentielle. Les équipes adoptent une attitude calme, rassurante et empathique, utilisent des phrases simples et laissent le temps nécessaire au résident pour s'exprimer. Une attention particulière est portée aux signes non verbaux, souvent révélateurs d'inconfort ou d'anxiété. La communication vise autant à apaiser qu'à maintenir le lien social.

7.6.5 Sécurisation et maintien des repères

Même dans un environnement partagé, les repères visuels et organisationnels demeurent indispensables pour soutenir l'orientation des résidents atteints de troubles cognitifs. Pictogrammes, couleurs différenciées, routines stables et espaces calmes contribuent à limiter la confusion. La sécurité est assurée sans restreindre inutilement la liberté de mouvement, essentielle au bien-être.

7.6.6 Activités adaptées et inclusives

Les activités proposées sont pensées pour être valorisantes et accessibles. Certaines sont spécifiques aux troubles cognitifs (stimulation sensorielle, ateliers mémoire, relaxation), tandis que d'autres sont mixtes et permettent une participation à plusieurs niveaux (musique, jardinage, cuisine, activités intergénérationnelles). Cette diversité favorise la créativité, maintient les capacités et renforce le sentiment d'appartenance.

7.6.7 Travail interdisciplinaire renforcé

La prise en charge repose sur une collaboration étroite entre infirmiers, aides-soignants, psychologues, ergothérapeutes, animateurs, médecins et référents démence. Les transmissions rigoureuses, les temps de concertation et l'analyse partagée des situations garantissent une accompagnement cohérent, sécurisant et respectueux de la personne.

7.7 Être accompagné.e jusqu'à la fin de sa vie

Toujours dans la même préoccupation d'un accompagnement individualisé, le souhait est de pouvoir respecter la singularité et les aspirations de chacun.e jusqu'à la fin du voyage (notamment au travers du projet anticipé de vie et de soins). Plusieurs dispositions peuvent être proposées par l'équipe aux résident.e.s et aux proches, au cas par cas (soulagement de la douleur, permettre aux proches de réaliser certains soins de confort, aménager la chambre pour pouvoir être présent.e jour et nuit, chariot de bien-être, musique, photos, etc.).

Nos équipes sont présentes pour accompagner avec bienveillance le/la résident.e et son entourage dans ces moments particuliers

7.8 Une porte ouverte au dialogue avec les familles

De l'accueil à la fin de vie, le partenariat avec les proches est un leitmotiv, au service du bien-être du/de la résident.e. Étant entendu que ce dernier reste l'acteur premier de sa vie.

Mais lorsqu'un.e résident.e est désorienté.e, il est parfois difficile de savoir comment il/elle vit au quotidien ou comment gérer certaines situations et cela peut engendrer une attente accrue de la part de l'entourage. Nos équipes souhaitent se mettre à disposition pour accompagner tout le monde au mieux.

L'expertise des proches est également essentielle à ce niveau puisque leur rôle, leurs connaissances et leur expérience dans la relation avec le/la résident.e permettent aussi de guider les actions.

8. La participation des résidents

Les résidents sont **au cœur de notre approche**. C'est pour eux que notre motivation est renouvelée chaque matin et grâce à eux que nous trouvons le sens de notre travail.

Leurs retours sont essentiels et permettent que nous évoluions de manière continue. Ils ont la possibilité de faire part de leurs observations, de leurs ressentis, de leurs envies notamment lors du conseil des résidents ou encore lors des réunions pluridisciplinaires.

Cette possibilité s'offre également à eux de manière transversale, au quotidien, lors des soins et lors des activités. Leur avis est largement pris en compte lors des groupes de travail visant à donner vie au projet de vie de la maison.

Leurs différents retours nous permettent :

- De faire évoluer le **cadre de vie** présent
- D'adapter au mieux les **activités**, diners festifs et autres proposés
- D'inclure au mieux les **nouveaux résidents** afin qu'ils soient à leur tour des membres participatifs de leur lieu de vie, de la communauté créée
- D'améliorer les soins donnés afin qu'ils répondent au mieux aux besoins de chacun, que ce soit les soins infirmiers ou paramédicaux

9. La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents

Autrement appelé **VRAS**. Il n'y a aucun tabou à le résidence de l'Univers. Dans la même optique d'amélioration continue des soins, chaque membre du personnel est formé à ce sujet afin de pouvoir entendre et accompagner les différentes demandes des résidents.

Le **comité éthique**, transversal à toutes les maisons de l'ASBL, a également toute sa place dans la démarche. Lors de leurs réunions, ces sujets, s'ils posent question, sont débattus afin de soutenir au mieux les équipes et de solutionner activement une situation, si besoin en est.

Plusieurs plateformes spécifiques existent et nous y faisons appel pour répondre au mieux aux besoins de chacun et chacune, toujours dans le respect et le consentement mutuel.

L'intimité est également précieuse pour chacun.e, raison pour laquelle nos travailleurs sont conscientisés à l'importance de se rappeler que la chambre est un espace privé et que ce sont eux qui y sont invités (pour les soins ou autre) et non l'inverse. Tout comme le besoin de rester seul.e à certains moments est tout à fait légitime et sera respecté.

Nous apportons un soutien à la recherche de solutions quand il s'agit de répondre à des besoins intimes et légitimes. Nous prenons contact, planifions les rencontrons et les transports le cas échéant.

10. Conclusion

Le projet de vie repose sur une approche individualisée, participative et respectueuse des résidents. Nous mettons en place des processus soignants et des services adaptés pour garantir une qualité de vie optimale tout au long du séjour. Co-construit avec les résident·e·s, leurs familles et les équipes, il vise à assurer autonomie, sécurité et épanouissement.

Les professionnel·le·s s'engagent à offrir des soins et un accompagnement de qualité, à favoriser la participation active de chacun·e et à maintenir un dialogue constant avec les familles. Le projet de vie est évolutif et vivant : il fait l'objet d'une évaluation régulière afin d'ajuster les services, activités et soins aux besoins réels des résident·e·s.

Ce projet constitue un guide et un engagement concret : permettre à chaque résident·e de trouver sa place, d'être acteur·rice de sa vie et de bénéficier d'un accompagnement respectueux, individualisé et bienveillant

11. Annexes (photos)

Deuxième partie : la démarche d'amélioration continue (démarche qualité)

11. Les objectifs d'amélioration continue

La démarche d'amélioration continue (ou démarche qualité) vise à transformer les valeurs du projet de vie institutionnel en objectifs mesurables attendus par et or les résidents

Objectif d'amélioration n°1 :
Objectif d'amélioration n°2 :
Objectif d'amélioration n°3 :
Objectif d'amélioration n°4 :
Objectif d'amélioration n°5 :
Objectif d'amélioration n°6 :
Objectif d'amélioration n°7 :
Objectif d'amélioration n°8 :

12. Le plan qualité

Rappel de l'objectif d'amélioration n°1 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 3 :	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				

	Action 4 :				

Rappel de l'objectif d'amélioration n°2 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				

Objectif spécifique 3 :	Action 3 :				
	Action 4 :				

Rappel de l'objectif d'amélioration n°3 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts

Objectif spécifique 3 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				

Rappel de l'objectif d'amélioration n°4 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts

Objectif spécifique 3 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				

Rappel de l'objectif d'amélioration n°5 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts

Objectif spécifique 3 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				

Rappel de l'objectif d'amélioration n°6 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 3 :	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				

Rappel de l'objectif d'amélioration n°7 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 3 :	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				

Rappel de l'objectif d'amélioration n°8 :

Pour atteindre l'objectif, il est nécessaire de le découper en sous-objectifs (ou objectifs spécifiques).	Actions **Les actions à réaliser pour atteindre l'objectif spécifique**	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu (fait/pas fait)	Explication des écarts
Objectif spécifique 1 :	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 2 :	Actions	Responsable(s) de l'action	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				
Objectif spécifique 3 :	Actions	Intervenant(s) impliqué(s)	Date de réalisation	Résultat obtenu	Explication des écarts
	Action 1 :				
	Action 2 :				
	Action 3 :				
	Action 4 :				